

**L'ALTERITE DE LA LANGUE DU DROIT OU L'APPROPRIATION  
DU POUVOIR A TRAVERS L'ANGLAIS JURIDIQUE :  
« FETCHING RAYMOND »<sup>1</sup> DE JOHN GRISHAM**

**Corina VELEANU\***

***Abstract:** Using teaching resources pertaining to the FASP in legal English classes facilitates the transmission of knowledge and the learning of terms and concepts : by setting the term/ concept in a easily identifiable context (film or novel extracts); by bringing lightness to the act of teaching and using more entertaining teaching methods (role plays); by reformulating concepts and putting them in plain English, as they do not exist in the French law et which makes them become easier to grasp once they are taken out of the arid territory of the legal texts. More particularly, we have analysed the reformulation of the legalese into plain English. John Grisham's work is particularly interesting as far as the reformulation of legal English is concerned, the author being a lawyer and thus belonging to the legal milieu, which represents a credibility factor.*

*In this analysis, we shall try to show the utility of a work of fiction in the process of teaching and learning legal English, and more specifically the reformulation of it into plain English, and also highlight the added value of the FASP in this type of context and classroom work.*

***Keywords:** legalese, plain English, teaching methods.*

### **1. Introduction**

La définition de la FASP (fiction à substrat professionnel) en tant que genre et terme a été posée pour la première fois par Michel Petit en 1999 et développée par la suite dans plusieurs de ses articles fondamentaux. La FASP juridique, sous-genre de la FASP, est un terrain qui ne manque pas d'exploration mais dont l'intérêt n'arrête pas d'être suscité en anglais juridique, d'un côté à cause de l'engouement du public pour les 'legal thrillers' (romans, films, séries télévisées), et de l'autre côté grâce à son utilité didactique avérée. De nombreuses œuvres de fiction juridique ont déjà été analysées du point de vue de leur emploi en tant que FASP dans les cours d'anglais de spécialité, et nous nous proposons aujourd'hui de traiter d'une nouvelle qui n'a pas encore fait l'objet d'une telle analyse, selon notre connaissance, à savoir la nouvelle *Fetching Raymond* (en traduction *Dernier trajet*) du recueil *Ford County* écrit par le renommé John Grisham, parce que nous l'avons utilisée en tant que FASP en cours d'anglais juridique. L'utilisation de sources didactiques relevant de la Fiction à Substrat Professionnel en anglais juridique facilite la transmission des connaissances et l'apprentissage des termes et concepts.

Nous avons plus particulièrement étudié la vulgarisation/reformulation de la langue du droit. L'œuvre de John Grisham se prête particulièrement bien à l'étude de la vulgarisation de l'anglais juridique, car, premièrement, l'auteur appartient au milieu spécialisé de l'anglais juridique, étant avocat, ce qui représente un facteur de crédibilité.

---

<sup>1</sup> Titre original *Ford County*, John Grisham, Arrow Books, 2011; "Dernier trajet" trad. par Christine Bouchareine, *Chroniques de Ford County*, Robert Laffont, Paris, 2010.

\*Université Catholique de Lyon, [corinaveleanu@yahoo.com](mailto:corinaveleanu@yahoo.com)

Dans cet exemple qu'est le *Denier trajet* du recueil *Chroniques de Ford County*, le lecteur suit les tribulations d'un condamné à mort et de sa famille à travers non seulement les derniers moments avant l'exécution mais aussi à travers le très compliqué langage juridique qu'ils essaient de comprendre, de s'approprier, de dompter ou d'utiliser comme une arme.

Le contexte dans lequel nous avons utilisé la nouvelle *Denier trajet* de John Grisham est le cours d'anglais juridique pour les étudiants en Master Pro Droit des enfants et carrières judiciaires que nous avons préparé et assuré à l'Institut des Sciences de la Famille de la Faculté de Droit de l'Université Catholique de Lyon. Il s'est agi d'un groupe de 15 étudiants en master, ayant des spécialités variées (juristes, psychologues) ainsi que des niveaux d'anglais différents, allant de A2 à B2+. Leurs principaux besoins étaient la compréhension orale et écrite ainsi que l'expression orale. Les principales difficultés rencontrées ont été l'hétérogénéité des niveaux et la croyance « je suis nul en anglais ». Un essai de reformulation/vulgarisation de la langue juridique s'est avéré être un bon exercice pour vérifier le degré de compréhension dans l'enseignement des langues de spécialité, en l'occurrence de l'anglais juridique ; mais aussi la capacité de l'apprenant de se faire comprendre en donnant des explications. Plus concrètement, pour les étudiants en droit de la famille, cet exercice fut particulièrement utile et intéressant, car ils sont confrontés au besoin d'expliquer le droit aux familles quotidiennement, en français ou en anglais, pour ceux qui travaillent avec les familles étrangères (réfugiés, demandeurs d'asile, etc.). Leurs difficultés se trouvent à plusieurs niveaux : exprimer autrement des concepts qu'ils comprennent tout à fait, en anglais comme en français; ils sont « collés » aux termes et raisonnement juridique et ils trouvent le fait de vulgariser très difficile au début ; ils s'expriment en anglais et français juridique et ont des difficultés à expliquer les notions juridiques en termes simples.

Vu ces difficultés, nous avons essayé de trouver un chemin détourné pour, d'un côté, imprimer un rythme plus ludique et détendu à l'acte d'apprentissage et d'enseignement, ce qui devait se révéler bénéfique au changement d'approche de l'anglais juridique par les étudiants, et, de l'autre côté, faire connaître aux étudiants la FASP à travers l'œuvre de John Grisham. Les résultats ont été positifs et cette manière de travailler l'anglais juridique, à la fois plus divertissante et plus proche des situations concrètes auxquelles les étudiants sont confrontés, a eu beaucoup de succès.

Pour introduire la FASP et John Grisham nous avons commencé par parler de John Grisham, ancien avocat et auteur de best-seller qu'aucun étudiant ne connaissait, parler de ses livres – les 'legal thrillers' – et des films et séries réalisées à la suite de ses romans, des principaux thèmes traités, de la position de l'auteur par rapport au système juridique américain. Nous avons également visité le site web de John Grisham et regardé une partie d'un entretien avec lui. Nous avons aussi évoqué le fait que John Grisham est né et a grandi dans le Ford County, où se passe l'action de son premier roman *A Time to Kill* et aussi de son premier recueil de nouvelles *Chroniques de Ford County* (2009).

Ensuite, pendant les vacances de la Toussaint, les étudiants ont lu *Fetching Raymond / Dernier trajet* du volume *Ford County*, premier volume de nouvelles de John Grisham, et ils ont eu comme devoir de réfléchir aux fonctions de l'anglais juridique et du 'plain English', telles qu'elles apparaissent dans la nouvelle publiée sur le site web de l'auteur : <http://www.jgrisham.com/john-grisham-short-story/>. Dans cette émouvante nouvelle, Raymond, le personnage principal, est dans le couloir de la mort à la prison de Parchman dans l'état du Mississippi. Sa famille (sa mère et ses deux frères) va le voir

une dernière fois avant son exécution. C'est l'histoire d'une famille en route vers un des siens mais aussi vers un destin implacable que tous essaient de contourner par différents moyens, l'un d'entre eux étant l'appropriation du langage juridique. Raymond a appris à utiliser l'anglais juridique en prison, il écrit aussi de la littérature, et le lecteur est témoin de la lutte de Raymond contre le système qui finira par l'exécuter. Dans cette lutte, Ray aura comme arme principale sa capacité d'essayer de comprendre le système et de parler sa langue. Au retour des vacances, nous avons enclenché la discussion sur la nouvelle et sur ses thèmes principaux : la famille, la prison, la peine de mort, l'anglais juridique et l'anglais courant (legal English vs. plain English). Nous nous sommes interrogés sur qui, quand et pourquoi emploie l'anglais juridique dans la nouvelle, et quels sont les destinataires du discours juridique : Raymond, les gardiens de prison, les officiers de police, la famille de Ray. Une autre question a été de savoir ce que l'on peut faire avec l'anglais juridique, et avec l'anglais courant, dans un contexte juridique. A la fin de cet exercice, les étudiants sont devenus plus sensibles à l'importance de et à la différence entre anglais juridique et anglais courant, et ils se sont rendu compte que le langage juridique peut avoir plusieurs fonctions : arme de défense ou d'attaque, moyen de survivre, métaphore du contrôle, façon de vaincre le système, création d'une nouvelle identité, espoir. Expliquer un terme juridique peut être, soit un révélateur de pouvoir, soit une réelle aide, l'emploi du langage juridique peut être intimidant et jouer sur la vulnérabilité des participants au dialogue, et la reformulation peut tout aussi bien avoir comme effet de restaurer l'équilibre et de manipuler.

## 2. L'appropriation du pouvoir

Le jargon, quel qu'il soit, ainsi que l'argot, son parent des bas-fonds, a toujours eu comme fonction de limiter l'accès aux non-initiés à l'information et au groupe qui la possède. Il a toujours représenté un moyen de se délimiter un territoire et de se différencier en se créant une identité propre. Il est ainsi lié à la question du pouvoir : pouvoir accéder à l'information, pouvoir être accepté par le groupe, pouvoir s'exprimer et exister. Nous sommes ici aux portes de la dialectique du pouvoir, confrontés à l'homme de pouvoir nietzschéen mais aussi à l'absurde décrit par Albert Camus, dans un monde où l'envers et l'endroit se valent.

Le langage juridique fait, lui aussi, partie cette lutte philosophique et sémiotique. Maître D. Mainguy, professeur de droit à l'Université de Montpellier, avocat, opine: « S'il y a bien un thème qui est presque inexistant en France, c'est bien celui de la vulgarisation du droit. Le terme « vulgarisation », d'ailleurs est à prendre avec quelques pincettes. »<sup>1</sup> Dans les pays anglo-saxons et au Canada, le mouvement du 'plain English', commencé après la seconde guerre mondiale, se développe de plus en plus. Il s'agit de rendre les textes administratifs et législatifs plus compréhensibles et clairs aux citoyens qui en sont d'ailleurs les principaux destinataires.

Dans la nouvelle *Denier trajet*, le lecteur est face à un discours polyphonique, tenu par le narrateur et ses personnages lors d'une mise en scène théâtrale et qui parle de la confrontation d'un homme, Ray, et de sa famille à la loi et à la langue de la loi. Les registres de langue se mélangent, et le lecteur est guidé par les voix du discours soutenu, familier et vulgaire dans les sinueuses voies du système juridique américain de

---

<sup>1</sup> <http://mainguyrespau.over-blog.com/article-a-propos-de-la-vulgarisation-du-droit-62587791.html>

l'application de la peine de mort. En pénétrant dans le monde du *Dernier trajet*, nous entrons dans les limbes d'un purgatoire oscillant sans cesse entre l'espoir de l'acquittement et l'horreur de l'exécution, entre l'anglais juridique et l'anglais courant, entre la compréhension comme signe de salut et l'incompréhension symbolisant la mort et la damnation par l'inaccessibilité à la signification. « *Lasciate ogne speranza, voi ch'intrate* », « *Laissez toute espérance, vous qui entrez* » semble être le message final de cette histoire où le système est doublement vainqueur : par l'exécution de Ray mais aussi pour avoir, une fois de plus, prouvé son imperméabilité et son mystère aux néophytes.

### 3. Analyse de discours: les essais de reformulation par les personnages et leurs effets

Dans la nouvelle *Fetching Raymond / Dernier trajet*, nous sommes face à une sous-catégorie de la FASP juridique propre aux Etats-Unis, à savoir celle de la FASP de la peine capitale, que nous retrouvons d'ailleurs dans d'autres romans de John Grisham, tels *A Time To Kill* et *The Chamber*. Nous retrouvons un lexique similaire en ce qui concerne les termes de spécialité, mais aussi le thème du condamné à mort qui devient autodidacte, apprend le droit et réussit à parler et écrire en 'juridique' (*The Chamber*). Ray n'est pas un professionnel de la loi mais il essaie de s'inventer dans ce domaine pour tenter de 'sauver sa peau'.

La nouvelle en elle-même est une vulgarisation, car elle présente au lecteur le système juridique américain notamment sous l'angle de la peine capitale, d'une manière plus digeste et distrayante que les textes juridiques purs et durs. A l'intérieur de la narration, comme une mise en abîme, les personnages sont confrontés aux besoins et aux réalités de la reformulation, de l'explication, de la vulgarisation de l'anglais juridique, un jargon qui ne se laisse pas facilement décoder et qui, dans cet exemple précis, devient d'autant plus compliqué car mélangé à d'autres registres de langues et utilisé en dehors de son contexte habituel (lettres adressées par Ray à sa mère).

Nous avons choisi des extraits de cette nouvelle qui illustrent la nécessité de la reformulation en anglais juridique ainsi que les enjeux impliqués par l'emploi du 'legalese' et du 'plain English'.

a) La lettre de Ray à sa mère (p.69-70): Il s'agit ici d'un style évidemment juridique et d'une confusion de styles (familier, oral et officiel, juridique, très descriptif et détaillé). Nous retrouvons beaucoup de marqueurs propres au style juridique : répétitions, phrases longues, énumérations, synonymes, épithètes, nombreux noms, adjectifs et adverbes, très peu de verbes, métaphores (« *the cumbersome and unwieldy yes even lethargic machinations of our inequitable and dishonorable yes even corrupt judicial system have inevitably and irrevocably trained their loathsome and despicable eyes on me* »), emphase (l'emploi répétitif de l'adverbe « *yes* »). C'est un essai d'appropriation du style juridique par Ray mais qui plonge sa mère dans un travail de compréhension important, qu'elle accomplit depuis des années à l'aide du dictionnaire. Les mots lui semblent familiers, dans leur majorité, mais le sens lui échappe. Elle est face à des signifiants qu'elle croit reconnaître mais n'arrive pas à identifier les signifiés auxquels ils renvoient. Et le style lourd et officiel continue, avec un discours à la troisième personne, des redondances, des exagérations, des mensonges. Nous sommes face à une rhétorique de salle de tribunal. La répétition, selon Freud, est caractéristique de la névrose et de la psychose, un dispositif pour transformer le destin en existence,

l'ultérieur serait contenu dans l'antérieur, le futur serait inscrit dans le passé. La répétition est aussi une des caractéristiques du 'legalese' ou anglais juridique, à cause de l'existence des doublets et triplets synonymiques en anglais, d'origine française (par exemple, « the contract shall end and cease and terminate ».) Il est clair maintenant que Ray mène sa lutte contre l'Etat du Mississippi, métaphoriquement conçu dans le discours de Ray comme un monstre à vaincre, et son discours sur lui-même se passe maintenant à la troisième personne, en utilisant son nom entier, comme pour marquer la caractéristique officielle de l'affrontement. L'expression « in its resolution to extract blood from Raymond T. Graney » nous fait penser à un acte médical, l'Etat du Mississippi étant aussi personnifié comme un ignoble médecin qui, au lieu de secourir, torture et tue.

La famille de Ray est en train d'épeler, de décoder selon l'usage en contexte, et finalement d'arriver à la compréhension du sens et à la traduction en anglais courant de la lettre du fils et du frère. Le dernier mot de la phrase, « recompense », interroge la mère, qui, même si elle ne comprend pas le sens tout de suite, sent que ce mot porte tout le poids de la signification du discours de son fils. « Recompense » est ensuite épelée par la mère à la demande de Butch, un exercice qui leur était devenu très familier depuis l'incarcération de Ray. Un troisième niveau d'identification est alors mis en œuvre, l'usage dans la phrase de Ray, et Butch demande à sa mère de relire la phrase à voix haute. A la fin de ce processus laborieux, Butch finit par comprendre ce que son frère souhaite dire dans sa lettre. Un premier mot sort de la bouche de Butch, « money », synthèse de tout ce que sa mère avait lu auparavant. Son frère Léon en convient, les lettres de Raymond parlaient souvent d'argent. Butch continue sa reformulation en anglais courant, utilisant comme introducteur une courte phrase qui indique qu'il est en train de deviner le sens, et non pas de le comprendre clairement : « let me guess ». Arrivé à la conclusion que son frère a trouvé un nouvel avocat et qu'il a besoin d'argent pour le payer, Butch est le traducteur en 'anglais clair' / 'plain English' du message que son frère avait écrit dans un style si difficile à comprendre pour des gens ordinaires comme sa famille.

La mère et Léon n'arrivent pas à déceler le sens du mot « recalcitrance », ni de « pernicious », malgré leurs efforts. Toujours vers la fin de ses lettres, Raymond mélange les registres et reformule lui-même: le familier, même le vulgaire, apparaissent lorsqu'il touche le thème de l'argent. Destutt de Tracy disait que « être voulant et être résistant, c'est être réellement, c'est être » dans ses *Eléments d'idéologie*, publiés à Paris en 1817 et que « tout ce qui existe n'est que, ou bien ma volonté, ou bien résistance à ma volonté ». Ray résiste contre le système, il résiste contre le style familier qui lui est plus naturel que celui juridique, mais, au milieu de cette tension, le naturel revient avec plus de force : « ...and otherwise save my ass. Come on, Momma... ».

b) La réaction de la mère (p.71-72): La voix du narrateur nous met face au désespoir et à la souffrance de la mère qui vit dans la peur de ne pas comprendre les lettres de son fils, de manquer quelque chose d'important ou de ne pas respecter le rythme d'envoi des réponses (deux fois par semaine) et, ainsi, devoir subir encore plus d'abus verbaux de la part de son fils dans ses prochains courriers. Intimidée, soumise au chantage, fatiguée et souffrant que son fils est condamné à mort, la mère a quand même une pensée pour le gardien de prison qui doit lire les lettres de Ray aussi, et pour qui elle trouve la force et le bon sens de ressentir de la compassion. En exerçant son pouvoir par son langage, Ray traite les autres comme des instruments à sa disposition, et, wébérien, se pose toujours la question de comment, compte tenu du comportement présumé d'autrui, maximiser ses chances de succès et minimiser ses possibilités d'échec. Il souhaite agir sur les

autres et la fonction perlocutoire de son discours est souvent liée à la manipulation, à l'intimidation et au faire semblant. Si on devait étudier le discours de Ray selon les maximes de Grice, on constaterait qu'une seule de ces conditions est remplie : la maxime de quantité dit qu'il faut fournir la quantité d'informations nécessaires, ni plus ni moins, alors que Ray inonde sa mère de phrases et de mots ; la maxime de qualité indique qu'il faut dire ce que l'on considère vrai, alors qu'il ment souvent dans ses lettres; la maxime de manière implique la clarté, une approche méthodique et organisé et l'absence de toute ambiguïté, tout le contraire du discours de Ray ; la maxime de pertinence suppose que l'auteur du discours parle à propos et reste tout le temps en lien avec le thème de l'échange, et elle reste la seule à être respectée par Raymond.

f) Raymond s'explique dans l'anti-chambre de la mort (p.84): Dans l'antichambre de la mort, le mélange de registres, l'emploi du registre familier et les explications des termes juridiques par Raymond sont censés donner une image de confiance et de contrôle de la situation à sa mère. Raymond est un homme moderne dans l'acception de Dreyfuss et Rabinow<sup>1</sup>: il incarne cette idée incroyable et finalement impraticable, qu'un être est souverain justement parce qu'il est asservi, un être dont la finitude lui permet de prendre la place de Dieu. Raymond est aussi un homme incomplet, selon la théorie de l'agir communicationnel de Jurgen Habermas<sup>2</sup>: il ne fait que des actions orientées vers le succès, et plus précisément des actions instrumentales; l'emploi du 'legalese' dans des contextes non-juridiques l'empêche de mettre en œuvre des actions orientées vers l'intercompréhension, ou des actions stratégiques où il devrait agir de manière rationnelle et prendre en compte l'Autre en tant qu'être.

#### 4. Conclusion

Le potentiel linguistique et culturel de cette nouvelle écrite par un professionnel du droit converti en auteur de best-sellers confirme l'importance de la FASP telle qu'elle fut définie par Michel Petit en 1999 en tant que source secondaire pouvant être utilisée dans l'enseignement de l'anglais de spécialité. Nous avons pu faire un travail linguistique en identifiant les différentes manières de reformuler/expliquer/vulgariser offertes par le texte, mais aussi un travail culturel lors duquel les étudiants ont pu découvrir certains aspects du système juridique américain concernant la peine capitale. Les étudiants ont aussi appris l'existence du mouvement en faveur du 'plain English' et son importance au Canada et dans les pays anglo-saxons. Parmi les autres activités que nous avons faites en cours suite à la lecture de *Fetching Raymond / Dernier trajet*, il y a eu un débat sur la peine de mort ainsi que la rédaction et la présentation des plaidoiries de la défense et de l'accusation de Ray en jeux de rôles.

Le travail effectué au sujet de cette nouvelle de John Grisham a sensibilisé les étudiants quant aux différents sens et effets du langage juridique en général, et les a confrontés pour la première fois à la question de la reformulation/vulgarisation de la langue du droit. En même temps, ils ont eu l'occasion de d'approcher l'anglais juridique d'une manière différente, ce qui les a plus ouvert vers cette matière, car ils ont apprécié ce détour littéraire inattendu dans leur parcours de juristes. En effet, ils n'avaient jamais fait l'expérience de l'emploi d'une œuvre de fiction comme support pédagogique dans

---

<sup>1</sup> Dreyfuss, H.L., Rabinow P. (1983). *Michel Foucault: Beyond Structuralism and Hermeneutics*, Chicago.

le cadre d'un cours d'anglais juridique ou de droit en général. Pour citer Rosalyn de Charentenay, le travail sur ce type de support pédagogique a permis « une transmission de savoir aux étudiants, tout en leur donnant la possibilité d'élargir leurs compétences linguistiques ainsi que leurs compétences culturelles, ce qui est à la fois intéressant et motivant pour les apprenants. » (de Charentenay, 2001 : 4)<sup>1</sup>.

### **Bibliographie**

de Charentenay, Rosalyn « La fiction à substrat professionnel (FASP) : un(e) média(tion) pas comme les autres » in *ASp*, 31-33, 2001.

Destutt de Tracy, *Eléments d'idéologie*, Paris, 1817.

Dreyfuss, H.L., Rabinow P. Michel Foucault: *Beyond Structuralism and Hermeneutics*, Chicago, 1983.

Grisham, John *Ford County*, Arrow Books, London, 2011.

Grisham, John, *Chroniques de Ford County*, Robert Laffont, Paris, 2010.

Habermas, J., *Théorie de l'agir communicationnel*, trad. fr. 1987, rééd. Fayard 1997 et 2001, première édition en 1981.

Petit, Michel «Quelques réflexions sur la fiction à substrat professionnel: du général au particulier», *Travaux* 20.25, *Aspects de la fiction à substrat professionnel*, p. 3-23, 2004.

Petit, Michel, «La fiction à substrat professionnel: une autre voie d'accès à l'anglais de spécialité». *ASp*, la revue du GERAS nos. 23/26, p. 57-81.

**Ressource électronique :** <http://mainguyrespaul.over-blog.com/article-a-propos-de-la-vulgarisation-du-droit-62587791.html>

---

<sup>1</sup> de Charentenay, Rosalyn (2001). « La fiction à substrat professionnel (FASP) : un(e) média(tion) pas comme les autres » in *ASp*, 31-33, p. 4.